

Cours de langue - Néerlandais

Nous vous proposons des cours de langues, en individuel à distance, avec un formateur attitré.

L'évaluation initiale déterminera votre niveau afin de vous proposer une formation sur-mesure, organisée de la façon suivante : 1 h de cours en face à face hebdomadaire, sur la durée qui vous conviendra + un accès 7 jours sur 7 à une plateforme E Learning, pour vous entraîner et consolider les cours individuels.

Cette formation vous permettra d'acquérir un vocabulaire spécifique à votre secteur d'activité et de pouvoir communiquer en situation professionnelle.

Durée: 24.00 heures (180.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tous professionnels en lien avec les métiers du tourisme de l'hôtellerie et de la restauration

Prérequis

- Connaissances de base

Objectifs pédagogiques

- Echanger efficacement dans un contexte professionnel
- Acquérir de l'aisance à l'oral et dans la communication écrite
- Comprendre votre interlocuteur et lui répondre de façon appropriée

Contenu de la formation

- EXPRESSION ORALE :
 - Jeux de rôle adaptés aux besoins professionnels, communication professionnelle, réunions, etc.
 - Mises en situations et exercices adaptés aux besoins professionnels de l'apprenant définis lors de l'évaluation préalable
- EXPRESSION ECRITE:
 - Apprendre à rédiger du contenu, des documents, des e-mails et autres correspondances professionnelles
- LECTURE ET COMPREHENSION:
 - A partir d'une sélection de textes professionnels ou généraux en fonction du niveau et des attentes de l'apprenant, il s'agit de travailler sur le vocabulaire et la contextualisation de son utilisation: vocabulaire technique, écoute au téléphone...

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Cette formation est animée par un formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validés par l'Institut du Tourisme.

Institut du Tourisme - Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne

1C - 1D avenue de Bellefontaine CS 71777
35517 CESSON-SEVIGNE Cedex
Email: contact@institut-tourisme.bzh
Tel: 02 20 06 01 02



Moyens pédagogiques et techniques

- Déroulé de la formation : Chaque session est planifiée d'un commun accord entre stagiaire et formateur. Le service planification encadre et facilite la gestion des plannings. Le stagiaire peut également consulter le planning de son formateur depuis son espace 'Manager' et organiser ou annuler des sessions.
- Le rendez-vous visio : A l'heure du RDV, le formateur appelle son stagiaire et lui envoie un lien Webex - Délai d'annulation d'un cours : 24 H à l'avance - Programmation des visios sur la période du lundi au samedi
- Un espace dédié pour gérer son planning, accéder à ses cours, à ses supports pédagogiques et à ses documents administratifs
- Un accès à la plateforme E-Learning (24/24, 7/7) ou des ressources seront accessibles en illimité.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Vous suivrez votre cours de langue depuis votre ordinateur en face à face virtuel avec votre formateur. Cela se déroulera à raison de 1h par semaine pendant la durée forfaitaire de formation choisie.
- L'entretien préliminaire (30mn) : Un premier contact sera effectué par le service planification. Ce court entretien téléphonique permet de cibler les attentes, attentes en fonction du poste occupé. L'objectif de ce point est de sélectionner le formateur le mieux adapté en fonction du niveau et des objectifs à cibler et de valider les disponibilités de chacun.
- L'évaluation préalable : Une fois le formateur sélectionné, une date est planifiée afin d'organiser l'évaluation initiale (partie orale et écrite). Le compte rendu de cette évaluation est proposé en lecture ou téléchargement sur la plateforme 'Manager'. Il en ressort le niveau précis du collaborateur formé ainsi que ses objectifs à atteindre.
- Questionnaire de satisfaction, évaluation à chaud (J+ 2)
- Evaluation de sortie 1 : évaluation/questionnaire de satisfaction à chaud (J+ 2) sur les conditions d'organisation de la formation, son déroulement, son contenu... (l'adéquation aux attentes et aux objectifs, les méthodes et la qualité des interventions...)
- Evaluation de sortie 2 : évaluation de type sommative afin de suivre la progression des transferts de compétences in situ (J+30 à J+60)
- Certificat de réalisation de l'action de formation à minima